

## INTRODUCTION

A LA

### BIBLIOGRAPHIE DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

---

Lorsque la Société Archéologique d'Eure-et-Loir entreprit la publication de la *Monographie de la Cathédrale de Chartres*, on proposa de compléter le dernier volume par un appendice sur les églises de Saint Pierre et de Saint Aignan. Je suis intervenu alors, en faisant observer que ces notices de peu d'étendue feraient assez triste figure après le travail magistral de M. l'abbé Bulteau, et que d'ailleurs, n'ayant qu'un rapport assez éloigné avec le sujet de ce travail, elles seraient de véritables hors-d'œuvre, rappelant assez bien les échoppes et autres constructions parasites qui jadis étalaient leur misère au pied de notre incomparable basilique. Je proposai alors, si besoin était d'un complément à la Monographie, d'y faire figurer la Bibliographie de la Cathédrale de Chartres, qui me semblait une suite naturelle, une annexe presque obligatoire de l'œuvre qu'on allait entreprendre.

Depuis un certain temps, en effet, les ouvrages de quelque importance sont communément accompagnés de la Bibliographie du sujet qu'ils traitent. C'est un usage qui n'a besoin ni d'être expliqué, ni d'être justifié. Il est de toute évidence qu'en indiquant ainsi les sources auxquelles il a puisé, les références qu'on peut consulter, l'auteur d'un livre donne le moyen de contrôler ses assertions, en même temps qu'il fournit, à ceux qui en auraient le désir, la possibilité d'approfondir davantage la question traitée.

Cette proposition fut discutée et finalement acceptée; on décida qu'on ferait à notre Monographie l'honneur d'une bibliographie aussi complète que possible.

A



Ceux qui cultivent la science bibliographique savent combien il est difficile d'être complet en pareille matière. Eût-on, comme un Léopold Delisle, fureté dans toutes les grandes bibliothèques du monde, eût-on feuilleté autant de livres qu'un Phylomneste Junior<sup>1</sup> il y aura toujours, dans la partie même qu'on possède le mieux, d'inévitables lacunes, des ouvrages dont le titre n'a jamais passé sous les yeux. Loin de refroidir l'ardeur du bibliophile de race, cette difficulté la stimule au contraire; il espère toujours, à force d'investigations et de labeurs persévérants, parvenir à découvrir les livres qui se dérobent à sa connaissance.

En prenant la décision qui vient d'être mentionnée, les membres de la Société Archéologique n'ignoraient donc pas que le travail qu'ils entreprenaient aurait ses difficultés, et qu'il n'était pas superflu de faire appel à toutes les bonnes volontés, pour arriver à établir cette bibliographie aussi complètement qu'on pouvait l'espérer. Afin de faciliter le travail commun, et sur l'invitation qui m'en fut faite, je dressai un projet de Bibliographie de la Cathédrale de Chartres qui fut imprimé à un nombre restreint d'exemplaires<sup>2</sup>. Un certain nombre de nos confrères reçurent ces exemplaires, à la condition expresse qu'ils les rapporteraient, après y avoir consigné leurs *addenda* et *corrigenda*. La pensée qui avait inspiré ce projet fut sans doute mal comprise, car un seul des exemplaires distribués est revenu sur le bureau de nos séances, celui de M. Auguste Hoyau, qui a eu soin d'y mentionner tous les livres et articles dont il a remarqué l'omission.

Nous l'en remercions sincèrement, en exprimant le regret qu'il n'ait pas eu plusieurs imitateurs. Un autre de nos confrères a parlé de plusieurs centaines de titres qu'il pourrait ajouter à ceux du Projet de bibliographie; malgré nos demandes et ses promesses, il a gardé pour lui tout ce trésor bibliographique. Un troisième, grand amateur de

<sup>1</sup> Pseudonyme de Brunet, qui fut peut-être le Bibliophile le plus accompli de ce siècle.

<sup>2</sup> 8 pages in-4° interfoliées de feuillets blancs pour les additions à faire. En tête on lit ces mots: » Ce projet de Bibliographie est soumis aux membres de la Société archéologique afin que chacun puisse y ajouter les ouvrages qu'on aurait pu omettre. »

bibliographie, garde par devers lui un certain nombre de fiches qui se rapportent à notre sujet; de peur de nuire à ses travaux ultérieurs, il n'a pas voulu s'en dessaisir en faveur de la Société et de son entreprise.

De cette manière, la présente Bibliographie de la Cathédrale, dont je désirais faire une œuvre collective, reste mon œuvre personnelle. Si chacun avait payé de sa personne, faisant un apport désintéressé, proportionné à sa pauvreté ou à sa richesse, on aurait pu composer, de ces matériaux de sources si variées, une mosaïque bibliographique d'une valeur réelle. Au lieu d'un édifice complet que nous aurions pu avoir, nous n'avons ainsi qu'un édicule peu digne de figurer auprès du monument historique et archéologique que d'autres mains viennent d'élever à la gloire de l'insigne église de Notre-Dame de Chartres.

Tel qu'il est cependant, j'ose présenter ce travail bibliographique, désirant ainsi faire preuve d'une bonne volonté qui a manqué à d'autres. Ce n'est guère que l'ébauche de l'œuvre que j'avais rêvée; je crois cependant que l'on y trouvera la moitié au moins des ouvrages qui avaient droit d'y figurer. C'est d'ailleurs un travail absolument neuf, et qui pourra servir d'assises à d'autres travaux que ne manquera pas d'inspirer un sujet qui en est si digne.

II

La Bibliographie que l'on trouvera ici n'est pas autre chose qu'une liste alphabétique et méthodique des ouvrages qui ont trait, plus ou moins directement, à la Cathédrale de Chartres, qui parlent de son histoire, de son architecture, de ses madones vénérées, de ses richesses passées et présentes, de tout ce qui contribue à en faire un des plus beaux monuments religieux de l'univers catholique. Cette simple nomenclature paraîtra nécessairement sèche et aride aux amateurs de littérature; mais les bibliographes s'en contenteront, car leur science favorite est assez dédaigneuse des agréments du style. Il serait assurément plus agréable d'y trouver un aperçu de l'importance de chaque ouvrage, un résumé ou



une analyse des matières qu'il renferme ; mais ce serait alors une bibliographie raisonnée, quelque chose comme la *Bibliothèque Chartraine* de M. L. Merlet, bien connue des membres de la Société. Je n'avais rien de ce qu'il fallait pour entreprendre un tel travail, et personne sans doute ne l'attendait de moi.

Les ouvrages cités ici sont bien inégaux de valeur historique comme d'autorité archéologique. Leur admission dans cette galerie n'est point une recommandation en leur faveur ; il suffit qu'ils parlent peu ou prou de notre vieille Cathédrale, pour qu'ils m'aient semblé avoir droit d'y figurer. Dans un travail de ce genre un éclectisme absolu est indispensable.

Ordinairement les recueils bibliographiques ne comprennent pas les manuscrits. J'ai cru devoir rompre avec l'usage, parce que les œuvres manuscrites me semblent avoir autant d'importance que les œuvres imprimées, pour le but que l'on s'est proposé dans ce travail. On peut objecter la difficulté de se les procurer ; mais je me suis astreint à ne citer que les manuscrits qui existent dans les bibliothèques publiques, où ils sont aussi accessibles aux travailleurs que les livres eux-mêmes.

III

Quant à la méthode qui a été suivie dans ce travail, elle m'appartient toute entière. Je ne la donne point comme la meilleure ; je crois même qu'il y aurait eu avantage à lui en substituer une autre, ou du moins à la modifier, et c'est ce qui fait qu'en tête du *Projet de Bibliographie*, après les paroles reproduites ci-dessus, j'avais ajouté celles-ci : « La classification adoptée a semblé la plus rationnelle, parce qu'elle distingue, autant que faire se peut, les ouvrages qui diffèrent par leur caractère et leur importance ; elle a semblé aussi la plus utile, parce qu'elle permet de trouver facilement les renseignements nécessaires. Toutefois, si quelqu'un peut indiquer une méthode préférable à celle-ci, on lui sera reconnaissant de vouloir bien la faire connaître. »

Cette invitation n'eut pas plus de succès que la première, car personne n'y répondit. En séance un membre critiqua

l'ordre adopté ; mais comme il n'en proposa point un meilleur, je me vois obligé de m'y tenir. Tel qu'il est d'ailleurs, il peut rendre service aux travailleurs comme aux amis de la belle architecture. A ceux-ci, il permettra d'étudier rapidement, dans son ensemble comme dans les détails qu'ils voudront mieux connaître, un chef-d'œuvre architectural du moyen-âge ; il facilitera les recherches des travailleurs en leur faisant connaître les sources auxquelles ils devront puiser, et leur économisera un temps qu'ils savent employer fructueusement.

L'abbé SAINOT.